



Bee City Renewal 2020

Municipalité/Première nation

Arrondissement de Saint-Laurent, Ville de Montréal

Province/Territoire

Quebec

Applicant's Name

Turenne Benoit

Applicant's Job Title

Secrétaire

Département ou service

Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent

Adresse

777 boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent, Québec
H4M 2M7

Applicant's Phone

+15148556000

Applicant's Email

benoit.turenne@montreal.ca

Êtes-vous la personne à contacter en priorité ?

Oui

Liste des membres

Gaby Beaulac

- Chef de division, environnement et protection du territoire
- gaby.beaulac@montreal.ca
- Gestionnaire

Étienne Blier-Tremblay

- Agent de protection en environnement, division de l'environnement et de la protection du territoire
- etienne.blier-tremblay@montreal.ca
- Planification et coordination des activités de sensibilisation, protection et création des habitats

Mélissa Ross

- Agente de protection en environnement, division de l'environnement et de la protection du territoire
- melissa.ross@montreal.ca
- Planification et coordination des activités de sensibilisation, protection et création des habitats

Jacinthe Daprato

- Conseillère en planification, division de l'environnement et de la protection du territoire
- jacinthe.daprato@montreal.ca
- Planification et coordination des activités de sensibilisation, protection et création des habitats

Macarena Lobos

- Chargée de communication, Division des communications et des relations avec les citoyens
- macarena.lobos@montreal.ca
- Promotion, communication

Résumez brièvement votre expérience Bee City au cours de la dernière année. Veuillez inclure des informations sur les défis, les commentaires et les réponses des médias.

2019 fut la première année pour l'arrondissement de Saint-Laurent en tant que "Ville amie des abeilles". Le 4 juin 2019, le conseil de l'arrondissement de Saint-Laurent a adopté une déclaration afin de proclamer officiellement la Semaine des pollinisateurs, devenant ainsi la première municipalité au Québec à accéder au statut de "Ville amie des abeilles". L'arrondissement reconnaît ainsi officiellement l'urgence d'agir pour protéger les populations d'abeilles et d'autres pollinisateurs qui ont considérablement diminué à l'échelle de la planète en raison, entre autres, de la fragmentation des habitats naturels, de l'utilisation de pesticides et des changements climatiques. Il prend ainsi un engagement concret pour poser des gestes rapidement et localement afin d'aménager des espaces favorisant la survie de ces espèces.

Les défis ont été relevés avec brio en 2019 ! Des activités ont été offertes aux citoyens dans le but de célébrer la Semaine des pollinisateurs, qui s'est déroulée du 17 au 23 juin. La population laurentienne a été au rendez-vous et a pu profiter de ces activités tout en réalisant l'importance des pollinisateurs indigènes en milieu urbain. Quelques médias externes ont d'ailleurs publié des articles de presse au sujet des activités de célébration.

Veuillez nous parler des efforts de votre communauté pour réduire l'utilisation de pesticides.

L'arrondissement de Saint-Laurent respecte et applique le règlement sur l'utilisation des pesticides (R.V.M 04-041) adopté par la Ville de Montréal en 2004.

En 2019, 89 terrains privés ont été inspectés sur le territoire de l'arrondissement en lien avec le règlement. En plus du volet d'application réglementaire, Saint-Laurent offre des activités de sensibilisation auprès des citoyens et participe activement à la lutte intégrée sur son territoire.

Des kiosques, des ateliers de sensibilisation et du porte-à-porte ont été réalisés par l'Éco-quartier de Saint-Laurent, l'organisme à but non lucratif responsable de l'éducation et de la sensibilisation sur le territoire. Voici le détail des activités réalisées par cet organisme en 2019 :

Activités de sensibilisation sur l'agriculture urbaine (38 activités)

- Sensibilisation des citoyens sur les pratiques de jardinage sans pesticide
- 2077 citoyens rejoints

Projets et soutien en agriculture urbaine (151 rencontres d'accompagnement)

- Sensibilisation des citoyens sur les pratiques de jardinage sans pesticide
- 694 citoyens rejoints

Activités de promotion de la biodiversité et du verdissement (25 activités)

- Sensibilisation des citoyens sur les pratiques de jardinage sans pesticide
- 481 citoyens rejoints

Sensibilisation porte-à-porte pour l'herbe à poux (103 dépliants remis)

- Sensibilisation des citoyens sur l'herbe à poux
- 41 citoyens rejoints

La lutte intégrée fait partie de l'ADN de l'arrondissement de Saint-Laurent. En effet, plusieurs actions sont réalisées en lutte intégrée afin de remplacer l'utilisation des pesticides par des pratiques plus écologiques et sécuritaires. Voici quelques actions en lutte intégrée réalisées en 2019 par l'arrondissement.

Problèmes phytosanitaires

Un programme de traitement des frênes est réalisé à l'interne par l'Arrondissement. Chaque année, un certain nombre de frênes est traité au TreeAzin. La Ville de Montréal a également négocié un contrat avec un entrepreneur pour diminuer les coûts pour le traitement des frênes sur le domaine privé par les propriétaires privés. Plusieurs heures ont été consacrées en 2019 au repérage d'insectes nuisibles sur les arbres publics de l'arrondissement. À la suite de repérage, une trentaine d'arbres ont subi un traitement au jet d'eau afin de contrôler le développement des pucerons qui s'y trouvaient.

Lutte aux espèces végétales nuisibles et envahissantes

L'arrondissement de Saint-Laurent effectue de nombreuses actions pour lutter contre les espèces végétales nuisibles et envahissantes. En 2016, un projet de contrôle du roseau commun a été mis en place au boisé du parc Marcel-Laurin. Ce projet a consisté à l'installation d'une toile pour couvrir

les colonies de roseau commun dans la friche herbacée, sur une surface totale de près de 4 200 m². En 2019, une superficie de bâche de 500 m² a été retirée et la parcelle a étéensemencée afin de restaurer le milieu naturel, un habitat pour le papillon monarque. L'arrachage manuel des plantes nuisibles ou envahissantes, dont l'herbe à poux, l'herbe à la puce, la salicaire pourpre, les herbes indésirables des plates-bandes et le nerprun, se fait également dans le boisé du parc Marcel-Laurin. En 2019, plus de 38 000 tiges de nerprun ont été arrachées manuellement sur une superficie de 0,6 ha.

Ailleurs dans l'arrondissement, les espèces nuisibles telles que l'herbe à poux et l'herbe à la puce sont détectées sur le terrain et contrôlées de manière écologique et sécuritaire. Lorsqu'il y a un danger pour la santé humaine, comme avec l'herbe à la puce, l'utilisation de biopesticides peut être envisagée. Des efforts sont également déployés sur l'aménagement des berges de plusieurs bassins de rétention afin de contrôler la prolifération du roseau commun via la plantation d'espèces indigènes ou naturalisées.

Décrire les initiatives communautaires axées sur la création et la restauration d'habitats. Si possible, incluez une liste de plantes.

L'arrondissement de Saint-Laurent protège et favorise la biodiversité urbaine sur son territoire depuis plusieurs années déjà. Son plan local de développement durable (PLDD) 2017-2020 illustre bien les engagements pris en matière de protection de la biodiversité, autant pour les pollinisateurs que pour les autres espèces végétales et animales.

En effet, l'action 5 du PLDD de Saint-Laurent, Protéger et enrichir la forêt urbaine et la biodiversité, s'est traduite en 2019 par les actions suivantes :

- Poursuite de l'aménagement d'une parcelle de terrain en gestion différenciée etensemencée avec des espèces floristiques d'intérêt pour la biodiversité le long du passage BOA dans le secteur Chameran (12 espèces d'intérêt pour les pollinisateurs recensés en 2019);
- Restauration de l'habitat du monarque dans la friche du boisé du parc Marcel-Laurin par le contrôle du roseau commun et par la plantation de végétaux et l'ensemencement d'herbacés nécessaires à la reproduction du monarque. Les végétaux plantés etensemencés sont : *Achillea millefolium*, *Agastache foeniculum*, *Anaphalis margaritacea*, *Asclepias syriaca*, *Carex platyphylla*, *Carex platyphylla*, *Chamaenerion angustifolium*, *Doellingeria umbellata*, *Dryopteris goldiana*, *Elymus trachycaulus*, *Festuca rubra*, *Lolium multiflorum*, *Oenothera biennis*, *Panicum virgatum*, *Polystichum*

acrostichoides, Rudbeckia hirta, Solidago sp., Solidago nemoralis, Sorghastrum nutans, Symphyotrichum novae-angliae;

- Inventaire biologique au boisé du parc Marcel-Laurin sur une courte période de temps et comprenant un aspect d'implication citoyenne a eu lieu les 11 et 12 mai 2019, en partenariat avec l'Université de Montréal. Environ 20 participants, dont quatre étudiantes effectuant leur stage de recherche et trois étudiantes effectuant un stage d'animation. L'inventaire a rendu possible l'identification de plusieurs espèces végétales et animales;

- Densification de la plate-bande d'asclépiades par Katya Peri, une citoyenne laurentienne en collaboration avec National Geographic pour le papillon monarque créée, par l'ajout de plantules en 2019, soit pour une deuxième année de suite;

- Récolte de semences d'asclépiades par les jeunes du groupe C-Vert en collaboration avec l'Éco-quartier de Saint-Laurent (activité récurrente);

- Poursuite du projet de création du corridor de biodiversité de Saint-Laurent. En mai 2019, le Plan directeur du corridor a été publié. Le Plan directeur comprend une vision, des lignes directrices, un échancier, une cartographie, des propositions d'aménagements pour le corridor et un guide de décisions pour les interventions à venir. Par la suite, une firme a été engagée afin d'entamer la préparation des plans et devis pour l'aménagement de la phase 1 du corridor de biodiversité;

- Modification du règlement de l'arrondissement sur la propreté afin de permettre aux citoyens d'avoir un aménagement paysager plus écologique en cours avant, favorisant ainsi la biodiversité et la connectivité à l'échelle du paysage tout en luttant contre les îlots de chaleur urbains. Selon le nouveau règlement, les plantes nuisibles se limitent dorénavant uniquement à celles qui présentent des dangers pour la santé publique;

- Agrandissement de 0,53 ha de la zone de conservation du boisé du parc Marcel-Laurin pour un total de 15,97 ha de surface inscrite au Répertoire des milieux naturels protégés de l'agglomération de Montréal.

Comment votre communauté a-t-elle fait la promotion de la ville des abeilles?

L'arrondissement de Saint-Laurent a fait la promotion de sa certification "Ville amie des abeilles" et de sa célébration de la Semaine des pollinisateurs via divers articles et annonces médias. Voici les actions de communication et de promotions réalisées par l'arrondissement en 2019.

- 4 juin 2019 : Proclamation de la Semaine des pollinisateurs par le conseil de l'arrondissement de Saint-Laurent. Saint-Laurent devient officiellement la première municipalité au Québec "Ville amie des abeilles".
- 13 juin 2019 : L'arrondissement annonce qu'elle est la première municipalité au Québec à devenir Ville amie des abeilles. Un communiqué est produit par la Division des communications et des relations avec les citoyens afin d'informer les citoyens de cette nouvelle certification. Le certificat a été remis par madame Shelly Candel, directrice de BeeCity Canada, lors d'une célébration à la Bibliothèque du Boisé. Le communiqué présente également les activités éducatives offertes aux citoyens pour célébrer la Semaine des pollinisateurs.
- 11 décembre 2019 : Publication Facebook exprimant la fierté de Saint-Laurent d'avoir obtenu la certification Ville amie des abeilles en juin de la même année.

Les médias externes ont également souligné cette certification. Voici les articles qui ont été publiés à ce sujet :

- 14 juin 2019 : Article publié par CNW Telbec
- 14 juin 2019 : Article publié par Réseau Information Municipale (RiM)
- 14 juin 2019 : Article publié par le journal métro.
- 14 juin 2019 : Article publié par Radio Canada International sur la certification Ville amie des abeilles et sur l'importance de bannir les néonicotinoïdes.
- Juin 2019 : Annonce de la certification de l'arrondissement de Saint-Laurent sur le site Internet de Bee City (<https://beecitycanada.org/fr/city/saint-laurent/>)

Veillez nous parler de vos efforts visant à éduquer votre communauté, y compris les résidents, les employés de la ville, les entrepreneurs, les enfants et d'autres groupes.

En résumé, les principes reliés à la protection des pollinisateurs indigènes et de la biodiversité urbaine sont appliqués à chacun des projets d'aménagement ou de réaménagements d'espaces verts et de parcs municipaux que l'arrondissement réalise. Au niveau des résidents, les activités d'éducation sont détaillées dans les réponses à la question suivante (semaine des pollinisateurs) et à la question sur l'utilisation des pesticides. Une Entente environnementale et une Politique de développement durable sont également incluses en annexe de chaque appel d'offres et contrat aux fournisseurs et entreprises qui œuvrent sur le territoire de Saint-Laurent.

Veillez nous parler de la participation de votre communauté aux célébrations de la Semaine nationale de la pollinisation et à d'autres événements.

En lien avec l'action 30 du PLDD, Diffuser l'information relative à la biodiversité afin de sensibiliser le public et de l'inciter à agir pour sa préservation, ainsi que dans le cadre de sa certification Ville amie des monarches et Ville amie des abeilles, Saint-Laurent a organisé les activités décrites ci-dessous.

- Journée de la biodiversité célébrée le 25 mai 2019, en l'honneur de la Journée internationale de la biodiversité décrétée par l'ONU. La tenue de 10 kiosques avec la participation des organismes suivants a su piquer la curiosité des citoyens : le Groupe Prévost-Fortin, l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie, l'Éco-quartier Saint-Laurent, le Comité Écologique du Grand Montréal, la Fondation David Suzuki, Programmes Coyote et le Centre d'exposition Lethbridge. Les kiosques portaient sur des thèmes tels que la cohabitation avec la faune urbaine, le contrôle des plantes envahissantes, la culture et la nature. 80 plantules d'asclépiades et près de 100 petits arbres et arbustes ont été distribués gratuitement aux participants.

-Semaine des pollinisateurs célébrée du 17 au 23 juin 2019, avec des activités de toutes sortes. Deux activités culturelles sur la thématique des insectes pollinisateurs ont été offertes aux citoyens, soit un atelier de tricot extérieur le 18 juin et un atelier de peinture à l'huile le 22 juin. Une activité de découverte des insectes pollinisateurs avec capture au filet et relâche animée par Le Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE) a été offerte aux citoyens le 22 juin.

- L'arrondissement, en tant que Ville amie des monarches, a célébré ce magnifique papillon migrateur lors d'une activité offerte le 23 mai en collaboration avec l'Insectarium de Montréal, l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV) et l'Éco-quartier de Saint-Laurent.

- L'arrondissement fait la promotion du blitz Mission Monarque (International Monarch Monitoring Blitz) chaque année afin d'encourager les citoyens à participer à la recherche de données sur l'habitat du monarque.

Décrivez vos actions pour créer, améliorer et maintenir l'habitat des pollinisateurs au cours de la prochaine année.

En 2020, l'arrondissement de Saint-Laurent poursuivra ses efforts de communication et d'éducation pour la protection des pollinisateurs indigènes auprès des résidents, des employés et de la communauté dans son ensemble. Les activités réalisées au cours des années précédentes, tel que l'animation de l'Insectarium de Montréal sur le papillon monarque et les activités de célébration lors de la semaine des pollinisateurs seront reconduites. La situation actuelle, en lien bien sûr avec la pandémie de la covid-19, sera certes un défi pour la tenue d'activités de sensibilisation et d'éducation. Nous réfléchissons à une formule en ligne, live sur Facebook, afin de rejoindre le plus grand nombre de personnes possible.

Les autres projets de restauration et d'aménagement se poursuivront en 2020, soit :

- Restauration de l'habitat du monarque dans la friche du boisé du parc Marcel-Laurin par le contrôle du roseau commun et par la plantation de végétaux nécessaires à la reproduction du monarque.
- Création d'une plate-bande pour les pollinisateurs dans la friche du boisé du parc Marcel-Laurin afin de déplacer la plate-bande Katya Peri, une citoyenne laurentienne en collaboration avec National Geographic pour le papillon monarque, vers un endroit plus opportun avec le groupe de jeunes du programme C-Vert.
- Lancement de l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement de la phase du corridor de biodiversité et d'une partie du parc Philippe-Laheurte.
- Sensibilisation auprès des résidents et des employés pour le contrôle de l'herbe à poux, une espèce nuisible qui a été ajoutée comme plante interdite au règlement sur la propreté de l'arrondissement de Saint-Laurent.
- Volonté d'augmenter de manière significative la superficie laissée en friche herbacée dans le passage BOA ainsi que l'ajout d'un volet éducatif pour les citoyens dans un secteur très pauvre en habitats fauniques.

Fournissez des informations sur les événements, activités ou initiatives que vous avez organisés et que vous souhaitez mettre en avant via nos réseaux sociaux.

Tous les activités, événements et/ou actions peuvent être mis de l'avant via vos réseaux sociaux. Vous pouvez consulter les fichiers transmis ci-bas.

Votre ville / municipalité / Première nation a-t-elle créé un site Internet ou une page Web Bee City?

Non

Bee City Renewal Fees

500,001 – 1,000,000 population - \$1000

Nous apprécions vos commentaires et suggestions pour nous aider à améliorer Bee City Canada.

Le paiement pour le renouvellement a déjà été effectué.

Commentaire : Continuer de développer le volet en français de vos activités pour faciliter l'adoption de la certification Ville amie des abeilles par les villes et municipalités du Québec!